

Meulan-en-Yvelines, le 3 février 2022

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en Mairie, salle du Conseil, le :

MERCREDI 09 FEVRIER 2022 À 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - o 2021-84 : Convention avec un artiste dans le cadre « Présence d'artistes »,
 - o 2021-85 : Suite état-civil de l'éditeur Arpège – mise en SAAS – avenant au contrat de service,
 - o 2021-86 : Fourniture de plantes, vivaces, bulbes, mise en culture de jardinières, arbres, arbustes et supports de culture (4 lots),
 - o DEC2022_01 : Logiciel Concerto Opus d'Arpège – mise en place de l'interface « PES retour recettes »,
 - o DEC2022_02 : Demande de subvention au Conseil départemental 78 – travaux de raccordement à la fibre optique pour la vidéoprotection,
 - o DEC2022_03 : Fourniture et livraison de papier pour les services de la Mairie,
 - o DEC2022_04 : Demande de subvention FIPD 2022 - gilet pare-balle pour les agents de police.
- Délibérations :
 - DEL2022_01 Modification du tableau des effectifs- transformations de postes consécutives aux avancements de grade,
 - DEL2022_02 Débat obligatoire en matière de protection sociale complémentaire,
 - DEL2022_03 Adoption du plan de formation 2022,
 - DEL2022_04 Déploiement du télétravail au sein des services municipaux,
 - DEL2022_05 Création d'un Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles,
 - DEL2022_06 Mise en place de la vidéoverbalisation,
 - DEL2022_07 Signature de la convention de mise à disposition du SIRH du CIG de la Grande couronne,
 - DEL2022_08 Vote des taux d'imposition 2022,
 - DEL2022_09 Reprise anticipée du résultat 2021 – Budget communal,

- DEL2022_10 Budget primitif 2022,
DEL2022_11 Octroi de la garantie aux engagements de l'Agence France Locale (AFL)
pour l'année 2022,
DEL2022_12 Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des
procédures 2023-2025,

- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU